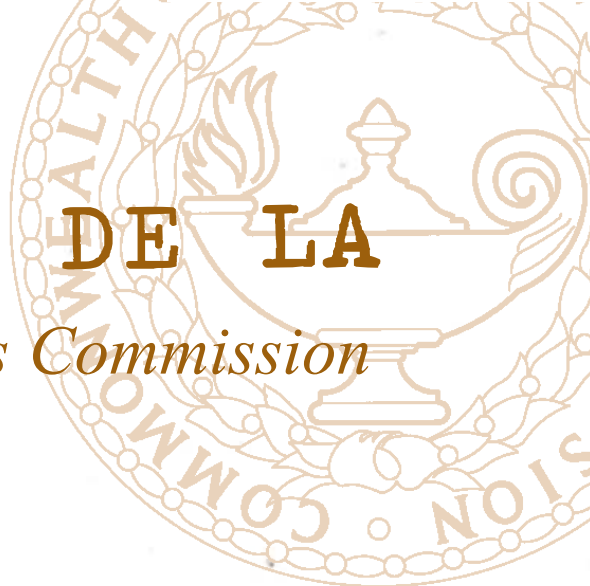


# UNE HISTOIRE DE LA

*Commonwealth War Graves Commission*







## Le travail commence

Le fondateur de la Commission, Fabian Ware, arriva en France en septembre 1914 à la tête d'une unité de la Croix Rouge Britannique. Il constata qu'aucune organisation n'était en place pour conserver les traces des dernières demeures des victimes et redoutait que des sépultures fussent perdues à jamais. C'est ainsi que son unité se chargea de répertorier et de prendre soin de toutes les tombes qu'elle put trouver. En 1915, l'unité de Ware fut officiellement reconnue par le Ministère de la Guerre et devint la Commission d'Enregistrement des Sépultures. Les familles adressèrent à l'unité des centaines de demandes de renseignements ou de photographies des sépultures de leurs proches. En 1917, 12 000 photographies avaient été envoyées aux familles.

À mesure que la guerre progressait, inquiet du sort des sépultures une fois la guerre terminée, Ware prit conscience de la nécessité de créer une organisation officielle qui représenterait la nature impériale de l'effort de guerre et en mesure d'assurer l'égalité de traitement dû aux morts et la permanence des sépultures et des mémoriaux. Avec le soutien du Prince de Galles, Ware présenta un mémorandum à la Conférence Impériale de la Guerre en 1917. Celui-ci fut approuvé à l'unanimité et c'est ainsi que fut créée par Charte Royale la Commission Impériale des Sépultures de Guerre.

Dès le début, la Commission rechercha la perfection et la permanence des formes physiques de commémoration. Elle choisit trois des plus éminents architectes de l'époque pour décider de la meilleure façon de concevoir les cimetières et mémoriaux : Sir Edwin Lutyens, Sir Herbert Baker et Sir Reginald Blomfield.

Immédiatement se posa la question de savoir le type, la taille et le coût des cimetières et des mémoriaux que la Commission devait construire. Sir Frederic Kenyon, Directeur du British Museum, fut chargé de concilier les différents points de vue. Son rapport, qui fut présenté à la Commission en novembre 1918, fixa les principes qui devaient être désormais suivis et qui sont encore aujourd'hui respectés par la Commission. En particulier, la décision de ne pas rapatrier les restes et celle relative aux mémoriaux privés avaient pour objectif d'éviter les distinctions de classe qui auraient été en contradiction avec le sentiment de « fraternité » qui s'était instauré sur le Front entre tous les grades. Le rapport régla les différends au sein de la Commission, mais l'orage couvait. Les questions du choix personnel en matière de rapatriement et de la forme des pierres tombales soulevèrent une forte opposition.





*Mémorial aux Disparus de la Somme de Thiepval, France*

Le débat fut porté devant le Parlement et atteignit son paroxysme le 4 mai 1920. La Commission, représentée par les membres de la Chambre, William Burdett-Coutts et le nouveau Président, Winston Churchill, mit en avant les raisons pratiques des choix de Kenyon et l'idéal d'une fraternité dans la mort dépassant les notions de race, de foi ou de richesse. L'opposition insista sur les droits individuels, mais le discours de clôture de Churchill alla au cœur même du problème. La Commission construisait des mémoriaux destinés à commémorer à perpétuité le sacrifice des soldats d'un Empire. Les générations futures les contemplieraient et se souviendraient. L'opposition s'inclina.

**Fin 1919, la Commission avait dépensé 7500 Livres Sterling. Douze mois plus tard, ses dépenses s'élevaient à 250 000 Livres Sterling. En France et en Flandres seulement, plus de 160 kilomètres de murs avaient été construits, à l'aide de plus de 280 000 mètres cubes de belle pierre. En 1923, plus de 4000 stèles étaient expédiées en France chaque semaine. En 1927, plus de 500 cimetières étaient achevés, plus de 400 000 stèles, 1000 Croix du Sacrifice et 400 Pierres du Souvenir avaient été érigées et 150 000 étaient commémorés sur des mémoriaux.**

**Au printemps 1921, 1000 cimetières avaient été créés et jugés dignes de recevoir des visiteurs. En 1927, plus de 100 kilomètres de haies avaient été plantés. Aujourd'hui, la Commission gère 710 hectares de terrain, dont 450 font l'objet d'un entretien horticole de qualité.**



*Travaux de construction en cours au Cimetière Militaire de Coxyde en Belgique*

À titre d'essai, trois cimetières furent construits. Parmi ceux-ci, celui de Forceville en France, fut jugé le plus réussi. C'était un cimetière entouré de murs, avec des pierres tombales uniformes dans un décor de jardin. La Croix du Sacrifice conçue par Blomfield représentait la foi de la majorité et la Pierre du Souvenir conçue par Lutyens représentait les autres religions et ceux qui n'en avaient pas. Une conception horticole soignée et ingénieuse complétait

harmonieusement les structures bâties. Après quelques modifications, Forceville devint le modèle du programme de construction.

Tant de morts avaient disparu sans laisser de traces que la Commission dut construire une grande quantité de mémoriaux entre 1923 et 1938. Le plus grand, le Mémorial de Thiepval en France, s'élève sur plus de 45 mètres de haut et commémore les noms de plus de 72 000 victimes de la Bataille de la Somme. Ces mémoriaux témoignent de la volonté de la Commission d'honorer la mémoire de chaque victime individuellement.

Avec le temps, la mécanisation a accéléré la vitesse des travaux de gravure. Le dernier système informatique permettra de les réaliser à un rythme beaucoup plus rapide et le produit fini devrait être de meilleure qualité.



*Le tout dernier incisograph à commande informatique de la Commission en action*

La fourniture de plus de 500 000 stèles fut probablement le plus grand problème auquel dut faire face la Commission. Outre la difficulté de trouver assez de pierre de bonne qualité, graver les insignes des régiments et les inscriptions prenait un temps infini. La Commission était ouverte aux innovations, la preuve en est une machine conçue par une compagnie du Lancashire pour tracer les dessins sur les pierres. Ce procédé accéléra considérablement la vitesse des travaux de gravure.

On fit pousser des millions de plantes pour transformer les cimetières et adoucir les interminables rangées de stèles. Pour des raisons d'économie, la Commission créa ses propres pépinières. Commencé en 1919, le programme de construction ne fut pas terminé avant 1938

*Un artisan grave à la main dans un atelier du Royaume-Uni*







## Encore une guerre – commencement de nouveau

Un an plus tard seulement, la guerre déchirait de nouveau l'Europe. En dépit de l'expérience acquise par la Commission, la tâche d'inhumer et de commémorer les morts n'en fut pas moins décourageante. Ayant compris les tristes leçons de la Première Guerre mondiale, l'armée organisa dès le début des unités d'enregistrement des sépultures et, très vite, des terrains furent désignés pour servir de cimetières. Cependant, la Commission prit conscience des différences de cette guerre. L'utilisation croissante de la puissance aérienne faisait que les victimes ne se limitaient plus au personnel militaire. Ware préconisa la commémoration de tous les morts civils que les opérations de l'ennemi avaient occasionnés. Cela prit la forme d'un tableau d'honneur qui, une fois terminé, rassemblait plus de 66 000 noms. En 1956, celui-ci fut placé à Londres, près de St George's Chapel, à Westminster Abbey. Chaque jour, une nouvelle page est tournée.

Lorsque le cours de la guerre pencha en faveur des Alliés, la Commission put de nouveau accéder à beaucoup de ses nombreux cimetières et mémoriaux de la guerre 1914-18. Heureusement, la plupart n'avaient pas trop souffert, mais les décors horticoles durent souvent être refaits pour beaucoup d'entre eux. En trois ans à peine, les cimetières furent pratiquement retournés à leur état d'avant-guerre.

Une fois de plus, la Commission s'attela à la tâche de commémorer les 600 000 victimes du Commonwealth tombées au cours de ce nouveau conflit. Il fallut plus de 350 000 stèles. En Normandie seulement, près de 25 kilomètres de poutres en béton furent utilisés pour fixer les stèles. Néanmoins, en octobre 1956, 90% des sépultures étaient dotées de stèles permanentes.

Le cimetière militaire canadien de Dieppe terminé en 1949 fut le premier de la Seconde Guerre Mondiale à être achevé. Cependant, le manque d'hommes, d'outils et de machines, ainsi que les troubles qui persistèrent dans certaines régions après la guerre et étant donné qu'en 1956, on retrouvait encore des corps sur le tracé du « Chemin de fer de la mort » en Birmanie, expliquèrent le fait que les travaux ne furent pas terminés avant les années soixante. En tout, la Commission construisit 559 nouveaux cimetières et 36 mémoriaux, qui vinrent s'ajouter à ceux créés après 1918.

*Après plus de quatre années de manque de soin horticole à l'égard du cimetière (dû aux événements), on procède aux travaux de restauration dans le Cimetière de Tyne Cot en Belgique*



Malgré 600 000 nouveaux noms à ajouter à ses registres, qui en contenaient déjà plus de 1 100 000, la Commission réussit à faire face à la tâche de compiler les noms des victimes de la Seconde Guerre Mondiale et les renseignements les concernant. En 1947, plus de 60% de ces renseignements avaient été retrouvés. En 1959, plus de 400 000 noms avaient été inscrits et plus de 100 000 registres avaient été mis à la disposition du public.



*Un bureau de la Direction d'Enregistrement des Sépultures et des Renseignements en 1922.*

**A l'origine, les renseignements concernant les victimes étaient consignés sur des fiches conservées dans plus de 3000 tiroirs. Après la Première Guerre Mondiale, le contenu de ces fiches fut reporté sur quelques 1500 registres. En 1995, les registres de la Commission furent informatisés, facilitant ainsi l'accès aux noms des 1 700 000 victimes commémorées par la Commission. Il est désormais possible de localiser quelqu'un plus rapidement, à partir de moins de renseignements. En outre de nouvelles informations, tels que les rapports des régiments et des villes d'origine, ont été mises à la disposition du public.**

Afin de faire face à la tâche toujours plus lourde de commémorer les morts (quant au nombre des victimes et à l'étendue géographique de sa mission), la Commission dut se réorganiser. Les accords relatifs aux sépultures de guerre furent prorogés et d'autres furent conclus avec les pays où se concentraient le gros des travaux de la Commission. Des comités internationaux furent créés. En 1956, un comité mixte Commonwealth, Allemagne et France se réunit à Londres. La Commission comprit que le terme « impérial » dans son titre ne convenait plus aux sentiments nationaux et régionaux d'après-guerre dominants. En 1960, elle changea son nom et devint la « Commonwealth War Graves Commission ».

Après la guerre, les mêmes normes horticoles furent appliquées dans tous les cimetières de la Commission, partout dans le monde. Cependant, l'utilisation toujours plus fréquente de machines produisit des façons différentes de travailler et de réaliser des économies. Le personnel horticole de la Commission essaya de nouvelles variétés de plantes capables de résister à des climats extrêmes et forma sur place des employés. Là où les cimetières et les mémoriaux étaient proches les uns des autres, des équipes

mobiles d'entretien furent mises en place pour couvrir plusieurs sites, ce qui permit de rationaliser l'utilisation du personnel et des machines.

L'avenir est porteur de nouveaux défis pour la Commission : un travail immuable dans un monde en mutation et la nécessité de transmettre la signification de ses cimetières et mémoriaux à un public mondial, dont la majorité sait peu de choses des deux guerres mondiales et ignore le sens de leur commémoration.

Au cours des quatre-vingts-dix dernières années, dans le but de maintenir une qualité digne de ceux qu'elle commémore, la Commission n'a eu de cesse de moderniser ses pratiques en matière de construction, d'entretien, de protection de l'environnement, de développement et d'innovation. Elle a recruté et formé un personnel motivé et utilisé les méthodes les plus avantageuses en matière de machines, de technologies, d'organisation du personnel, de sous-traitance et de matériaux. La nécessité d'améliorer en permanence ses activités et sa gestion demeure et la Commission est résolue à relever ce défi avec la même vigueur qu'elle consacre à la tâche d'honorer les 1 700 000 hommes et femmes du Commonwealth tombés à la guerre.



*Cimetière Militaire de Chungkai en Thaïlande*